

Appel à projets pour les artistes et organismes artistiques de la Gaspésie

Bonaventure, le 31 octobre 2024 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, le **ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH)**, les municipalités régionales de comté (MRC) d’**Avignon**, de **Bonaventure**, de **La Côte-de-Gaspé**, de **La Haute-Gaspésie** et du **Rocher-Percé**, ainsi que la **Table des préfets des MRC de la Gaspésie** en collaboration avec **Culture Gaspésie**, annoncent aujourd’hui la prolongation, pour un an, de l’Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Gaspésie.

Selon les termes de l’entente, un montant de 305 000 \$ est investi, ce qui représente une bonification de 20 000 \$ par rapport à l’année précédente. Cet investissement assurera la mise en œuvre du *Programme de partenariat territorial de la Gaspésie*, qui permettra de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

Un appel à projets est lancé dès aujourd’hui pour les artistes, écrivaines et écrivains professionnels ainsi que les organismes artistiques dont l’adresse principale se situe sur le territoire de la Gaspésie. Les projets devront être déposés au CALQ avant le 15 janvier 2025.

Informations et formulaires

Pour connaître tous les détails au sujet du *Programme de partenariat territorial de la Gaspésie*, rendez-vous sur le site du CALQ, cliquez sur le volet de votre choix puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d’accéder à l’information :

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels :
 - o [Création, production et rayonnement](#)
 - o [Mobilité](#)

- Organismes artistiques professionnels :
 - o [Diffusion, promotion et consolidation](#)
 - o [Accueil en résidence et coproduction](#)

Aide aux artistes et aux organismes

Culture Gaspésie offre de l’accompagnement aux artistes, aux écrivain(e)s ainsi qu’aux représentant(e)s d’organismes artistiques professionnels qui désirent présenter une demande. Les personnes sont invitées à communiquer avec l’organisme, par téléphone au 418 534-4139 ou par courriel à developpement@culturegaspesie.org.

À propos du Programme de partenariat territorial de la Gaspésie

Géré par le CALQ, ce programme a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, de contribuer à l’essor et à la diffusion des artistes, des écrivaines et des écrivains, de favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi que d’encourager l’émergence et l’inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l’extérieur ainsi qu’à soutenir des projets de création, de production, de promotion et de diffusion écoresponsables.

Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenants et intervenantes de la région.

- 30 -

Sources :

Karine Côté
Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du Québec
1 800 608-3350
medias@calq.gouv.qc.ca
Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et
[Instagram](#)

Marie-Noëlle Dion
Agente de communication
Culture Gaspésie
1 418 534-4139
comm@culturegaspesie.org
Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Instagram](#)



TABLE DES PRÉFETS DES
MRC DE LA GASPÉSIE



culture
GASPÉSIE